
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2019 – 480 DU 06 NOVEMBRE 2019
portant nomination au Ministère de l'Energie.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2018-072 du 12 mars 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Energie ;
- sur** proposition du Ministre de l'Energie,
- le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 06 novembre 2019,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère de l'Energie dans les fonctions ci-après :

- Directeur de la Programmation et de la Prospective :
monsieur **Herman ZIME** ;
- Conseiller technique à l'Electrification Rurale et à l'Efficacité Energétique :
monsieur **Orou Batta SEH DAN** ;
- Directeur général des Ressources Energétiques :
monsieur **Todéman Flinso ASSAN**.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

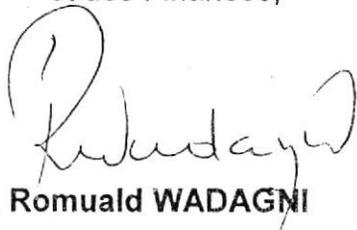
Fait à Cotonou, le 06 novembre 2019

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Ministre de l'Énergie



Dona Jean-Claude HOUSSOU

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; ME 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTERES 22 ; SGG 4 ; INTERESSES 3 ; JORB 1.